

Relevé de décisions

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Mardi 09 novembre 2021

Le Chalard

Membres actifs présents (à voix délibérative) (19) :

CAMPION Anne-Marie, Représentante du Conseil de développement ; **CELERIER Jean-Luc**, Représentant du Conseil de développement ; **DELAUTRETTE Stéphane**, Président de la CC Pays de Nexon - Monts de Châlus et maire de Les Cars ; **DE NEUVILLE Christine**, Vice-Présidente de la CC Briance Sud Haute-Vienne et maire de Vicq-sur-Breuilh ; **DEXET Emmanuel**, Vice-Président de la CC Pays de Nexon - Monts de Châlus et maire de Bussière-Galant ; **DUCHAMBON Jean**, Vice-Président de la CC Porte Océane du Limousin et maire de Saint-Victorien ; **DUPONT Éric**, Conseiller communautaire à la CC Briance Sud Haute-Vienne et adjoint au maire de Château-Chervix ; **FAUCHER Daniel**, Président du Conseil de développement ; **FISSOT Sébastien**, Représentant du Conseil de développement ; **GARNICHE Roland**, Vice-Président de la CC Pays de Nexon - Monts de Châlus et adjoint au maire de Pageas ; **LAVAUD Isabelle**, Représentante du Conseil de développement ; **LEFORT Josiane**, Conseillère communautaire à la CC Ouest Limousin et adjointe au maire de Cussac ; **LHOMME-LEOMENT Jacqueline**, Conseillère communautaire à la CC Briance Sud Haute-Vienne et maire de Saint-Genest-sur-Roselle ; **LORIN Marie-Madeleine**, Conseillère communautaire à la CC du Pays de Saint-Yrieix et adjointe au maire de Ladignac-le-Long ; **MEYER Serge**, Vice-Président de la CC du Val de Vienne et conseiller municipal à Aix-sur-Vienne ; **PATAUD Jean-Pierre**,

Vice-Président de la CC Ouest Limousin et conseiller municipal à Saint-Laurent-sur-Gorre ; **SALESSE Josette**, Représentante du Conseil de développement ; **SUDRAT Philippe**, Vice-Président de la CC du Pays de Saint-Yrieix et maire de Coussac-Bonneval ; **VIRANTIN Sandra**, Conseillère communautaire à la CC du Val de Vienne et conseillère municipale à Saint-Priest-sous-Aixe.

Pouvoirs (5) :

ARNAUD René, Vice-Président de la CC du Val de Vienne et maire d'Aix-sur-Vienne, pouvoir à **MEYER Serge**
COINDEAU Lucien, Conseiller communautaire à la CC Porte Océane du Limousin et adjoint au maire de Saint-Junien, pouvoir à **DUPONT Éric**
GERVILLE-REACHE Fabrice, Vice-Président de la CC Pays de Nexon - Monts de Châlus et maire de Nexon, pouvoir à **DELAUTRETTE Stéphane**
LANETTE-MICHAUD Vanessa, Conseillère communautaire à la CC Porte Océane du Limousin et maire de Vayres, pouvoir à **DUCHAMBON Jean**
VIVANT Thierry, Représentant du Conseil de développement, pouvoir à **LAVAUD Isabelle**

Membres associés présents (sans voix délibérative) (18) :

BARRY Jacques, Maire de Rilhac-Lastours ; **BOISSERIE Daniel**, Président de la CC du Pays de Saint-Yrieix et maire de Saint-Yrieix-la-Perche ; **CAPEYRON Pascal**, Conseiller délégué à Rochechouart ; **DUBOIS Jean-Louis**, Maire de Magnac-Bourg ; **DEVALOIS Jean-Pierre**, Membre du Conseil de développement ; **DITLECADET Marc**, Président de la CC Briance Sud Haute-Vienne et maire de Saint-Germain-les-Belles ; **DUVAL Hélène**, Membre du Conseil de développement ; **EZEMERY Frédéric**, Adjoint au maire du Chalard ; **GARAUD Muriel**, Conseillère municipale à Rochechouart ; **GAYOT François**, Adjoint au maire de Flavignac ; **HUCHET Annick**, Maire du Chalard ; **DORANGE Alain**, Membre du Conseil de développement ; **JANDAUD Anne-Marie**, Membre du Conseil de développement ; **LEROY Janine**, Conseillère municipale à Janailhac ; **MENARD Jean-Michel**, Membre du Conseil de développement ; **MONTET Guy**, Maire de Meuzac ; **PAPAZIAN Antoine**, Adjoint au maire de Champsac ; **PLAZZI Monique**, Conseillère départementale de la Haute-Vienne.

Autres participants présents (sans voix délibérative) (5) :

BOUVY Jean-Marc, Atelier-Musée de la Terre à St-Hilaire-les-Places ; **BURGUION Xavier**, Directeur de l'OT intercommunal du Pays de Saint-Yrieix ; **CHOUSSEAU Patricia**, Chalard Initiatives - Maison de l'Or ; **FEUILLARD Bernadette**, Correspondante Le Populaire du Centre ; **POUYADOUX David**, Le Croquemouche.

Membres présents de l'équipe technique FCL (7) :

BONNET Emmanuelle, Chargée de mission ; **CECCHINI Catherine**, Chargée de mission ; **CHINN Jérôme**, Directeur-adjoint ; **DUMAS Isabelle**, Directrice ; **DUMAS Séverine**, Chargée de mission ; **LYRAUD Catherine**, Chargée de mission ; **MARTINS-LOPES Nathalie**, Assistante administrative.

Excusés (34) :

ALLARD Pierre, Président de la CC Porte Océane du Limousin et maire de Saint-Junien ; **ARNAUD René**, Vice-Président de la CC du Val de Vienne et maire d'Aixe-sur-Vienne – **pouvoir donné** ; **BARRY Philippe**, Président de la CC du Val de Vienne et adjoint au maire de St-Priest-sous-Aixe et Président du SABV – représenté par **CELERIER Jean-Luc** ; **BELLEGARDE Muriel**, Expert-comptable – B2M Expertises ; **BONNAT Christian**, Maire de Dournazac ; **BOYER Antonin**, Membre du Conseil de développement ; **BREZAUDY Alain**, Maire de Châlus ; **CARPENET Jean-Michel**, Commissaire aux comptes – SARL ACELIM ; **CALENDREAU Laetitia**, Maire de Saint-Brice-sur-Vienne ; **COINDEAU Lucien**, Conseiller communautaire à la CC Porte Océane du Limousin et adjoint au maire de Saint-Junien – **pouvoir donné** ; **COQUILLAUD Edouard**, Maire de Videix ; **DESCUBES Bruno**, Membre du Conseil de développement ; **FARGES Jean-Marie**, Membre du Conseil de développement ; **FAUCHER Éric**, Président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Nouvelle-Aquitaine – Haute-Vienne ; **GARRIGOU-GRANDCHAMP Chantal**, Conseillère communautaire à la CC Porte Océane du Limousin et adjointe au maire de Videix ; **GERVILLE-REACHE Fabrice**, Vice-Président de la CC Pays de Nexon - Monts de Châlus et maire de Nexon – **pouvoir donné** ; **GOURSAUD Pierre**, Membre du Conseil de développement ; **LANETTE-MICHAUD Vanessa**, Conseillère communautaire à la CC Porte Océane du Limousin et maire de Vayres – **pouvoir donné** ; **LANGLADE Colette**, Présidente du Pays Périgord Vert ; **LAMBERT Christophe**, Chargé de mission à la Châtaigneraie Limousine ; **LEBOUTET Maurice**, Maire de Bosmie-l'Aiguille ; **MALET Patrick**, Conseiller départemental de la Haute-Vienne ; **PERE Aurélie**, Responsable du service d'action sociale à la MSA du Limousin ; **MASSY Pierre**, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Limoges et de la Haute-Vienne ; **MORIZIO Annick**, Vice-Présidente du Conseil départemental de la Haute-Vienne ; **REDON-SARRAZY Christian**, Sénateur de la Haute-Vienne ; **RODRIGO Pascale**, Sous-Préfète de Bellac et de Rochechouart ; **ROUDIER Nathalie**, Directrice-adjointe à la DDETS-PP Haute-Vienne ; **SAPIN Patrick**, Directeur de l'ADIL de la Haute-Vienne ; **SOULAT Sonia**, Conseillère communautaire à la CC du Val de Vienne et adjointe au maire de Séreilhac ; **THIBAUT-PARRON Christine**, Directrice de la MLR de la Haute-Vienne ; **TUYERAS Sylvie**, Conseillère départementale de la Haute-Vienne ; **VENTEAU Pierre**, Député de la Haute-Vienne ; **VIVIANT Thierry**, Représentant du Conseil de développement – **pouvoir donné** ; Co-Présidents de l'OT Porte Océane du Limousin.

Nombre de membres actifs : 34

Votants présents (19) ou représentés (5) : 24

Quorum (30% des membres de l'Assemblée générale) : 38

Nombre de membres présents (35) ou représentés (5) : 40 (NB : 2 représentants pour les communes du Chalard et de Rochechouart)

L'Assemblée Générale ordinaire de la Châtaigneraie Limousine s'est réunie le mardi 09 novembre 2021, salle des fêtes, Le Chalard, sous la présidence d'Éric DUPONT, Président, qui ouvre la séance à 19h.

Le quorum étant respecté, l'Assemblée peut délibérer valablement.

Le Président accueille les participants et donne la parole à Annick HUCHET, Maire du Chalard. Celle-ci présente brièvement sa commune et souhaite une bonne séance de travail aux participants.

I - RAPPORT MORAL

Le Président indique qu'au 1^{er} janvier 2022, l'association « Fédération Châtaigneraie Limousine » se recomposera suite au départ des communautés de communes Ouest Limousin et Porte Océane du Limousin. Il observe que des choix seront à opérer sur les missions et les priorités à l'avenir, dans un contexte de redéfinition de la stratégie de territoire. Il note que cette stratégie, à construire collectivement dans des délais contraints, sera le socle pour bénéficier de deux outils financiers majeurs : d'une part, la contractualisation avec la Région et d'autre part, l'obtention de fonds européens territorialisés.

Par ailleurs, il mentionne que dès l'année prochaine, la Châtaigneraie Limousine veillera à resserrer ses liens avec les communautés de communes en se présentant régulièrement devant les conseils communautaires pour expliquer son action.

En conclusion, il remercie l'équipe ainsi que les partenaires techniques et financiers de la Châtaigneraie Limousine.

II - RAPPORT D'ACTIVITES ET RAPPORT FINANCIER 2020, ORIENTATIONS 2021

1. Rapport d'activités 2020 et orientations 2021

Le Président fait un point sur la vie de l'association puis fait ressortir les points saillants du bilan 2020¹ et des orientations 2021 sur les différentes missions de la Châtaigneraie Limousine :

- communication ;
- programme européen LEADER ;
- tourisme et loisirs :
 - o accessibilité et tourisme pour tous,
 - o sports et loisirs de nature ;
- revitalisation des bourgs, centres-bourgs et centres-villes ;
- économie et emploi :
 - o économie sociale et solidaire,
 - o dispositif « Territoires d'industrie »,
 - o démarche économie emploi / ADECT (Action de Développement des Emplois et des Compétences Territoriale) ;
- mobilités :
 - o étude « mobilité »,
 - o plateforme mobilité 87 ;
- contrat de territoire avec la Région.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, l'Assemblée générale adopte le rapport d'activités 2020 de l'association.

2. Rapport financier

2.1 Activité financière 2020

Le Président cède la parole au Vice-Président en l'absence de Christophe GEROUARD, Trésorier de la Châtaigneraie Limousine, excusé.

Le Vice-Président indique que l'exercice 2020 présente un déficit de 163 541,93 €. Il mentionne que ce résultat s'explique d'une part, par la reprise sur réserves prévue au budget prévisionnel et, d'autre part, par la signature tardive (février, mars et mai 2021) des conventions de financement Europe sur les postes d'animation-gestion du programme LEADER (2019) et sur les postes d'animation thématique (2020-2021). Il précise que cette signature au-delà de la clôture des comptes n'a pas permis l'intégration des subventions en produits à recevoir sur l'exercice 2020.

Compte de résultat 2020

CHARGES		PRODUITS	
Achats non stockés (dont prestations d'études...)	40 883,20	Prestations de service	6 143,56
Services extérieurs (dont locations immobilières et mobilières, assurances...)	44 929,41	Subventions d'exploitation	252 037,92
Autres services extérieurs (dont communication, comptabilité...)	36 440,46	Cotisations	165 827,00
Taxes (taxes sur les salaires, contribution formation)	15 091,19	Transferts de charges d'exploitation	7 994,59
Salaires et gratifications	334 144,46	Produits financiers	508,27
Charges sociales	117 993,04	Produits exceptionnels et divers	86,22
Dotations aux amortissements, autres	6 657,73		

¹ Le document de séance est téléchargeable sur le site Internet de la Châtaigneraie Limousine www.chataigneraielimousine.fr Il peut également être fourni sur demande.

charges et charges exceptionnelles			
TOTAL	596 139,49	TOTAL	432 597,56
Solde créditeur		Solde débiteur	163 541,93
TOTAL Général	596 139,49	TOTAL Général	596 139,49

Bilan 2020

ACTIF		PASSIF	
	Net		
Immobilisations (matériel bureaux, transport, mobilier)	4 588,27 €	Fonds associatif et réserves	195 217,00 €
		<i>dont résultat de l'exercice</i>	-163 541,93 €
Créances (dont produits à recevoir)	139 561,46 €		
		Dettes fournisseurs	14 324,12 €
Disponibilités	128 682,25 €	Dettes autres <i>(dont subvention État Territoire d'industrie 2020)</i>	65 048,44 €
Compte de régularisation (Charges constatées d'avances)	1 757,58 €	Produits constatés d'avance	
TOTAL	274 589,56 €	TOTAL	274 589,56 €

Cette présentation n'appelle aucune observation, ni remarque.

2.2 Rapport du Commissaire aux comptes

Le Président rappelle que lors de sa séance du 04 juillet 2017, l'Assemblée générale a désigné la SARL ACELIM (Limoges) représentée par Jean-Michel CARPENET, en tant que titulaire pour assurer le commissariat aux comptes de l'association et la SAS ABC Consulting (Limoges), représentée par Jean BONNET, comme suppléant pour les six exercices comptables à compter de l'exercice 2017. Il cède la parole au Vice-Président en l'absence de Jean-Michel CARPENET, excusé.

Le Vice-Président donne lecture du rapport du commissaire aux comptes et de sa conclusion :
« En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association « Fédération Châtaigneraie Limousine » relatifs à l'exercice clos le 31/12/2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice. »

Concernant les conventions réglementées, le Vice-Président donne lecture de la conclusion du rapport spécial : « nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article 612-5 du code de commerce. »

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, l'Assemblée générale :

- **constate que :**
 - o le montant des réserves au 31/12/2020 s'élève à 361 300,52 €,
 - o le montant du report à nouveau au 31/12/2020 est de - 2 541,59 €,
 - o l'exercice comptable clos au 31/12/2020 présente un déficit de 163 541,93 € ;
- **approuve les comptes annuels 2020 de l'association ;**
- **affecte l'intégralité du résultat, à savoir -163 541,93 €, en report à nouveau, conformément à la proposition du Conseil d'administration ;**
- **donne quitus aux administrateurs pour leur gestion.**

III - BUDGET PREVISIONNEL 2021

1. Budget prévisionnel 2021

Le Président rappelle que les orientations budgétaires 2021 ont été présentées et approuvées en Conseil d'administration de la Fédération Châtaigneraie Limousine le 23 mars 2021. Il cède ensuite la parole au Vice-Président pour une présentation du budget prévisionnel 2021 de l'association qui s'établit à 633 636 €.

DÉPENSES	
Achat (études, prestations, investissements)	48 550 €
Fournitures administratives	3 600 €
Services extérieurs (dont assurances et entretien véhicules plateforme, loyers, déplacements, taxes...)	110 180 €
Salaires, charges et gratifications	451 600 €
Amortissements	4 500 €
Cotisations / budget du Conseil de développement	5 206 €
Contrepartie FEADER-programme LEADER	10 000 €
TOTAL	633 636 €

RECETTES	
Subventions d'exploitation	427 100 €
Europe (FEADER)	260 061 €
Europe (FSE)	29 989 €
État	40 000 €
Région	78 050 €
Département	15 000 €
MSA	2 000 €
Pôle Emploi	2 000 €
Participation Pays Périgord Vert / Territoire d'industrie	9 300 €
Cotisations	165 827 €
Prestations de service (location scooters)	4 200 €
Autres produits (Transferts de charges d'exploitation et produits financiers, de gestion courante et exceptionnels, subventions sur amortissements)	14 200 €
Reprises sur réserves	13 009 €
Contrepartie LEADER 2020 non utilisée	6 168 €
Compensation d'équilibre	6 841 €
TOTAL	633 636 €

2. Cotisations intercommunales 2021

Le Vice-Président rappelle qu'en vertu du principe de cotisations d'équilibre du budget, toutes autres ressources déduites, le montant sollicité auprès des communautés de communes adhérentes serait de 172 668 € (-18% par rapport à la cotisation d'équilibre 2020, hors reprise sur réserves), en baisse pour la septième année consécutive.

Il mentionne qu'après présentation et débat autour des premiers éléments budgétaires 2021, le Bureau élargi, réuni le 02 mars dernier, a décidé, compte-tenu du contexte économique actuel et de l'année transitionnelle de l'association, de proposer un maintien des cotisations intercommunales au niveau du montant 2020, soit 165 827 €. Il ajoute que la différence (6 841 €) serait ponctionnée sur les réserves de l'association.

Communauté de communes	Cotisation 2021
Briance Sud Haute-Vienne	11 812,23
Ouest Limousin	17 902,95
Pays de Saint-Yrieix	20 397,07
Pays de Nexon - Monts de Châlus	22 070,23
Val de Vienne	31 575,99
Porte Océane du Limousin	62 068,53
Total	165 827,00

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, l'Assemblée générale approuve le budget prévisionnel de l'association ainsi que le montant des cotisations intercommunales pour l'année 2021.

IV – FOCUS SUR LA DEMARCHE « ACCESSIBILITE ET TOURISME POUR TOUS »

Emmanuelle BONNET effectue une présentation de cette démarche engagée il y a dix ans (cf. annexe) et dont l'objectif est de tendre vers un tourisme et des loisirs accessibles à tous, en prenant appui sur les fondamentaux du handicap et de l'accessibilité.

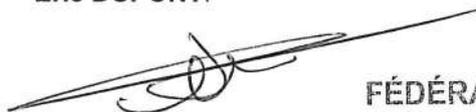
Le Vice-Président se réjouit de l'enclenchement de cette démarche il y a une dizaine d'années et du bilan qui peut en être fait. Il annonce la remise d'un prix par l'association « Leader France » pour le projet de coopération Leader « Ma destination nature accessible » mené dans le cadre de cette démarche.

V – QUESTIONS DIVERSES

En l'absence de questions diverses, la séance est clôturée à 20h15.

Les participants sont invités à se rendre à la Maison de l'Or pour illustrer concrètement une démarche de mise en accessibilité d'une offre culturelle et touristique. Un verre de l'amitié y sera offert pour clôturer ces moments d'échanges.

De ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal.
Fait à Oradour-sur-Vayres, le vendredi 10 décembre 2021.
Le Président,
Éric DUPONT.



**FÉDÉRATION
CHÂTAIGNERAIE LIMOUSINE**
Site de la Monnerie
87150 ORADOUR SUR VAYRES



Dossier de candidature aux Trophées de l'innovation territoriale Catégorie « économie de proximité »

La démarche « Accessibilité et tourisme pour tous » en Châtaigneraie Limousine



Handicaps moteurs



Handicaps visuels



Handicaps auditifs



Handicaps mentaux

Fédération Châtaigneraie Limousine

Site de La Monnerie - 87150 ORADOUR-SUR-VAYRES

Président : Éric DUPONT

Référent technique : emmanuelle.bonnet@chataigneraielimousine.fr – 05 55 70 99 44

Site internet : www.chataigneraielimousine.fr

Une démarche engagée depuis 10 ans

• qui prend ses racines en 2011

Le contexte est favorable à plusieurs titres :

Sur le plan national :

- ✎ l'allongement de la durée de vie des populations génère des adaptations de vie et d'usage,
- ✎ l'obligation légale et réglementaire d'accessibilité pour tous (loi du 11 février 2005) concernera fortement le secteur touristique,
- ✎ la diffusion du label « Tourisme et Handicap » reconnu comme un gage de qualité d'accueil des personnes en situation de handicap ;

Sur le plan local :

- ✎ les projets soutenus par les financements publics sont bonifiés par les crédits Leader dès lors que les publics handicapés sont pris en compte,
- ✎ des sites d'activités et de loisirs commencent à s'intéresser à la mise en accessibilité de leurs équipements à tous publics,
- ✎ un besoin d'accompagnement, de structuration des projets et de coordination des acteurs se ressent.

• qui se traduit par de premières actions expérimentales en 2014

Ces premières actions sont réalisées sur une partie du territoire : audits, voyages d'études, éductours de sensibilisation, premiers investissements d'accessibilisation. Un comité de pilotage se met en place. Les réalisations commencent à essaimer sur le territoire de la Châtaigneraie Limousine et éveille les consciences sur la question du handicap et de l'accessibilité.

• qui prône une vision universelle de l'accessibilité (accès à tout pour tous)

Les enjeux sont posés :

- ✎ **comprendre le handicap et l'esprit de la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées**
 - passage d'une vision restreinte du handicap « en fauteuil » à une vision élargie à toutes les formes de handicap moteur, sensoriel, cognitif, psychique. Elle concerne toute personne en situation de handicap y compris temporaire (près de 40% de la population),
 - la recherche de la plus grande autonomie possible des personnes en difficulté dans leur vie quotidienne ;
- ✎ **comprendre l'accessibilité et décrypter les décrets d'application**
 - continuité de la chaîne de déplacement,
 - continuité de la chaîne de l'accessibilité (aménagement, équipements, déplacements, transports, services, accueil, formation...),
 - accessibilité à l'information dans les supports de communication notamment les sites web.

Cette vision universelle de l'accessibilité permet un confort d'usage pour tous. Elle amène à considérer l'accessibilité comme une normalité et non plus comme une contrainte technique, financière.

Un objectif commun est défini : tendre vers un tourisme et des loisirs accessibles à tous, en prenant appui sur les fondamentaux du handicap et de l'accessibilité. La démarche est étendue au périmètre de la Châtaigneraie Limousine.

Le programme européen Leader, support de la démarche

L'obtention du programme européen Leader est une opportunité dès 2014 pour construire la démarche. Une fiche action du programme décline la stratégie territoriale de tourisme accessible, construite par un groupe de travail. L'outil Leader devient alors essentiel pour le financement :

- d'une animation dédiée à la démarche (depuis 2014) : 0,5 à 1,1 ETP selon les années ;
- des actions collectives ;
- des investissements individuels d'accessibilisation.

L'animation dédiée et le comité de pilotage sont des moyens indispensables au bon fonctionnement et à l'inscription de la démarche et de ses actions dans le temps. Sans le programme Leader, la plupart des actions n'aurait pas pu se réaliser.

Cette démarche spécifique est reconnue par la Région à travers notamment la contractualisation territoriale, en cofinancement de l'animation et des investissements du territoire.

Une gouvernance participative au cœur de la démarche

Depuis 10 ans, un comité (ou groupe de travail) pluri-acteurs, présidé par un administrateur de la Châtaigneraie Limousine, pilote la démarche. Il associe des élus, des représentants d'offices de tourisme et des prestataires du tourisme, de la culture et des loisirs ainsi que des partenaires. Ces derniers ne font pas que suivre l'état d'avancement des actions conduites mais sont véritablement parties prenantes des actions à titre individuel ou collectif.

Une démarche bâtie autour d'une stratégie et de plans d'actions pluriannuels

Cette démarche repose sur une stratégie en 3 axes :

- sensibilisation et professionnalisation ;
- qualification des offres ;
- communication et promotion.

Elle inclut plusieurs types d'actions ou d'opérations, ventilées en 4 catégories :

- **des actions individuelles qui participent à l'accompagnement d'un porteur de projet ou d'un prestataire qui entend qualifier sa prestation, son offre.**
exemples : appui aux investissements d'accessibilisation (conseils techniques, cahier des charges, repérage de fournisseurs...), audit de référencement d'offres accessibles, mise en accessibilité de sites internet et réseaux sociaux, mise en relation de structures du handicap et de prestataires du territoire ;
- **des actions collectives qui rassemblent plusieurs acteurs du territoire autour d'un objectif commun.**
exemples : journées de sensibilisation, voyages d'études, cycle de formation pour les professionnels en charge de l'accueil et de la médiation auprès des publics en situation de handicap ;
- **des actions partenariales, réalisées avec les offices de tourisme, les structures institutionnelles du handicap ou du tourisme**
exemple : référencement d'offres accessibles en partenariat avec les offices de tourisme et conception d'un recueil des offres accessibles sur le territoire ;
- **des actions transverses qui regroupent les acteurs du territoire, les partenaires du handicap et du tourisme dans la co-construction d'un projet commun.**
exemples : projets de coopération Leader « Territoires et tourisme adapté » (2014-2015) et « Ma destination nature accessible » (2019-2021).

Les impacts de la démarche

• quelques chiffres sur les 4 dernières années

- 👉 23 structures et 43 professionnels formés (98 heures de formation)
- 👉 40 accompagnements de prestataires :
 - dont 12 projets d'investissements (intégrant l'accessibilisation) avec un soutien financier Leader de 554 000 € pour environ 1,5 M€ d'investissements
 - une quinzaine de prestations nouvellement référencées
- 👉 8 prestataires ayant bénéficié de conseils d'amélioration de leurs outils web
- 👉 18 structures du monde du handicap enquêtées sur leurs besoins en matière de loisirs et séjours
- 👉 1 action transverse de coopération Leader
- 👉 1 vidéo promotionnelle de la destination Châtaigneraie accessible
- 👉 1 recueil des offres accessibles
- 👉 des retours de publics identifiés dans des structures

• en 10 ans, avons-nous répondu aux enjeux ?

Le regard sur le handicap et la vision de l'accessibilité ont changé favorablement ces 4 dernières années. La conjonction des mesures règlementaires et des défis sociétaux (adaptation, actions inclusives, lutte contre l'isolement), nos actions territoriales de sensibilisation, d'ouverture et de rencontre des publics en situation de handicap, l'accessibilisation des offres et la construction de séjours pour tous ont permis d'en tirer un bilan plutôt satisfaisant.

- aujourd'hui, les collectivités se sentent de plus en plus concernées ;
- des prestataires investissent et démarchent en direct des clientèles ;
- des partenariats se tissent.

Originalité de la démarche

• Cette **démarche intégrée** agit sur plusieurs « fronts » avec des actions qui s'alimentent les unes et les autres et deviennent interdépendantes. D'une expérimentation, nous avons fait une démarche de territoire où l'accessibilité est devenue l'un des fondements de la stratégie du territoire, le tourisme pour tous. Ce faisant, nous avons opté pour une stratégie touristique différenciante de d'autres territoires et en cela, avons été précurseurs en ex-Limousin.

• La demande des personnes en situation de handicap pour des offres touristiques et de loisirs accessibles représente une demande bien réelle. Les publics handicapés fonctionnent en réseau, le bouche à oreille est ultra présent : une bonne prestation peut avoir un retentissement dans tout un réseau et **soutenir une économie de proximité**.

Comme indiqué supra, les **partenaires du handicap** sont **parties prenantes de la démarche** et permettent de confronter en continu les actions aux besoins, à la demande. A titre d'illustration, dans le cadre du projet de coopération « Ma destination nature accessible », une délégation d'experts du handicap a participé au test de séjours touristiques adaptés.